



## **Mairie de Saint Sauveur de Puynormand**

**MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES  
PROCEDURE ADAPTEE  
(Articles 28 et 74 du CMP)**

**ACQUISITION D'UN TRACTEUR, D'UN CHARGEUR ET D'UNE EPAREUSE  
REPRISE DE MATERIELS EXISTANTS**

Date et heure limites de réception des offres :

**Jeudi 22 avril 2021 à 12 heures**

# **Marché N° 1 -2021**

## **Règlement de la Consultation**

Mairie de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND  
4 rue Maine du Pont  
33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND  
05.57.69.62.63

Mail : [mairiesaintsauveurdepuynormand@gmail.com](mailto:mairiesaintsauveurdepuynormand@gmail.com)  
Site internet : [www.mairiesaintsauveurdepuynormand.fr](http://www.mairiesaintsauveurdepuynormand.fr)

## REGLEMENT DE LA CONSULTATION

### Personne publique contractante :

Mairie de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

### Objet de la consultation :

ACQUISITION D'UN TRACTEUR, D'UN CHARGEUR ET D'UNE EPAREUSE  
REPRISE DE MATERIELS EXISTANTS

### Date et heure limites de réception des offres :

Jeudi 22 avril 2021 à 12 heures

### Article 1 : OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent appel d'offres ouvert concerne :

ACQUISITION D'UN TRACTEUR, D'UN CHARGEUR ET D'UNE EPAREUSE  
REPRISE DE MATERIELS EXISTANTS

#### \* 1 Tracteur :

Puissance 80 ch, 4 cylindres  
Prise de force  
Direction hydrostatique  
Cabine suspendue sur silentblocs  
Cabine climatisée  
Siège pneumatique

#### \* 1 Chargeur :

Chargeur frontal

#### \* 1 Epareuse :

Puissance : 42cv  
Montage sur attelage 3 points AR avec barres de rigidification  
Commande monolevier électrique  
Caisson autoporteur avec pare chocs intégré  
Groupe de broyage PRO 120  
Rouleau palpeur 110 mm à embouts démontables

#### \* Prestations spéciales :

- Garantie pièces et main d'œuvre à préciser
- Reprises pour matériels suivants,
  - Tracteur FENDT F275GT, année 1984
  - Epareuse BOM FORD TURNER  
Modèle GT 468 S

Le marché est passé sous la forme de la procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

## **Article 2 : DECOMPOSITION DE LA CONSULTATION ET NOMENCLATURE**

### **2.1 – Décomposition en tranches et lots**

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches ou en en lots.

L'offre sera présentée par une seule entreprise ou par un groupement. La personne responsable du marché ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché.

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membres d'un ou plusieurs groupements.

Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités.

### **2.2 – Nomenclature**

La ou les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

Classification principale
<b>167000000 - Tracteur</b>

## **Article 3 : CONDITIONS DE LA CONSULTATION**

### **3.1 – Etendue de la consultation**

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions de l'article 28 du Code des marchés publics.

### **3.2 – Délais d'exécution**

Les délais d'exécution des commandes passées durant la période de validité du marché seront fixés dans le cadre de l'article de l'acte d'engagement et des articles 1.4 et 3 du C.C.A.P.

### **3.3 – Variantes et Options**

Aucune variante, ni option n'est autorisée, hors de celles demandées dans le CCTP.

### **3.4 – Modifications de délai au dossier de consultation**

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus 8 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

### **3.5 – Délai de validité des offres**

Le délai de validité des offres est fixé à 60 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **3.6 – Mode de règlement du marché**

Les prestations, objet du présent marché, seront rémunérées dans les conditions fixées par les règles de comptabilité publique.

### **A – Justification à apporter par le candidat et obligations**

- DC1 et DC2
- Un extrait K-BIS
- Une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant que le candidat :
  - o A satisfait à ses cotisations sociales et fiscales (au 31 décembre de l'année précédente).
  - o N'a fait l'objet au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324.9, L 324.9, L 314.6, L 125.1 et L 125.3 du Code du Travail.
- Ne fait pas l'objet d'une interdiction à concourir
  - o Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
  - o Un dossier technique comprenant les certificats de capacité du candidat, ses références, son savoir-faire et les filières d'approvisionnement des pièces sur lesquelles le candidat s'engagera.

### **B – Un projet de marché comprenant :**

- Un devis détaillé pour l'offre de fourniture d'un tracteur, d'un chargeur et d'une épareuse (correspondant au descriptif de l'article 1)
- Une offre de reprise de matériels existants de la Commune
- Le présent Règlement de Consultation à dater et à signer (valant acceptation des conditions énoncées).

### **Article 4 – JUGEMENT DES OFFRES**

Les critères que le Maître d'Ouvrage retiendra pour procéder à l'analyse des offres sont :

- Le prix (50 %)
- Les capacités techniques (50 %) :
  - o Garantie pièces et main d'œuvre
  - o Formation de l'utilisateur
  - o Délai de livraison
  - o Offre de reprise du matériel de la Commune

### **Article 5 : CONDITIONS D'ENVOI OU DE REMISE DES OFFRES**

Les candidats adresseront ou remettront contre récépissé leur offre sous pli cacheté.

Le pli porte l'indication de la consultation auquel il se rapporte ainsi que la mention « Ne pas ouvrir avant la séance ».

Commune de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

« Offre pour l'acquisition d'un tracteur, d'un chargeur et d'une épareuse avec reprise de matériels existants »

Et devra contenir les pièces mentionnées au A et B de l'article 3 – Présentation de l'offre.

Le pli devra être remis à :

**Mairie de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND  
4 rue Maine du Pont  
33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND  
05.57.69.62.63**

Avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement, ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à l'adresse suivante :

Mairie de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND - 4 rue Maine du Pont - 33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND

par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avec ces mêmes dates et heures limites. Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Ou de façon dématérialisée : <https://demat-ampa.fr>

## **Article 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude ou se rendre sur le site, les candidats devront s'adresser à :

Mairie de SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND  
4 rue Maine du Pont  
33660 SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND  
05.57.69.62.63

Marché téléchargeable sur : [www.saintsauveurdepuynormand.fr](http://www.saintsauveurdepuynormand.fr)

Ou envoyé par mail en le demandant à : [mairiesaintsauveurdepuynormand@gmail.com](mailto:mairiesaintsauveurdepuynormand@gmail.com)

Visa du candidat pour acceptation du Règlement de Consultation : (date, tampon, et signature obligatoires)

A ....., Le.....